

L'Association des Centres culturels (ACC) engage en contrat de remplacement à temps partiel (3,5 jours/semaine)

un.e animateur.ice /chargé.e de projets

L'ACC est une association fédérative réunissant les 120 Centres culturels de Wallonie et de Bruxelles agréés et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) ainsi que d'autres asbl du secteur socioculturel. L'ACC assume la représentation sectorielle ainsi que la représentation patronale de ses membres.

L'équipe de l'ACC se compose de 6 travailleur.euses. Elle collabore étroitement avec les instances et les membres de l'ACC ainsi qu'avec d'autres associations partenaires issues du secteur socioculturel. Plus de détails sur l'association www.centres-culturels.be

Fonction et tâches principales :

Vous gérez des projets internes à l'ACC et externes en lien avec le réseau des Centres culturels. Vous travaillez en étroite collaboration avec la direction et les autres membres de l'équipe.

Vos tâches principales consistent notamment à :

- 💧 Organiser et animer des rencontres sectorielles (réseau des coordinations régionales, conseil de l'action culturelle, rencontres thématiques autour d'enjeux culturels, ...).
- 💧 Concevoir et gérer des projets pour et avec les membres (directions et équipes des Centres culturels).
- 💧 Soutenir le travail d'équipe dans les actions communes.

Profil :

- 💧 Vous êtes en possession d'un bachelier ou d'un master en lien avec la fonction proposée.
- 💧 Vous disposez d'expérience dans le domaine de l'animation socioculturelle, dans l'élaboration et la gestion de projets (une expérience dans une asbl socioculturelle constitue un atout).
- 💧 Vous maîtrisez les techniques d'animation de groupe et de conduite de réunion.
- 💧 Vous avez une bonne maîtrise de la langue française. Une connaissance de l'anglais est un atout.
- 💧 Vous avez le sens de l'organisation, de la méthode et du respect des échéances.
- 💧 Vous avez de bonnes compétences communicationnelles orales et écrites.
- 💧 Vous avez un intérêt pour le secteur socioculturel et partagez les valeurs défendues par les Centres culturels.
- 💧 Vous faites preuve d'esprit d'équipe et d'aisance dans le travail collaboratif.
- 💧 Vous maîtrisez les outils informatiques courants.

L'ACC vous offre :

- Un contrat de remplacement (26h36 par semaine) ;
- Une rémunération à l'échelon 4.1 ou 4.2 (selon le diplôme) des barèmes de la sous-Commission paritaire 329.02 (à 98,64%) ;
- Une valorisation possible de l'ancienneté pertinente en lien avec la fonction ;
- D'autres avantages : abonnement social prévu par la SCP 329.02, prime de fin d'année, titres-repas.

Lieu de travail :

Vos prestations principales seront effectuées au siège de l'ACC (Avenue des Arts, 7-8 à 1210 Bruxelles), mais peuvent aussi être réalisées en décentralisation.

Modalités pour répondre à cette offre d'emploi :

Votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) doit être adressée à Patricia Santoro, directrice de l'ACC, par courriel pour le 15 octobre (avant minuit) au plus tard à info@centres-culturels.be sous format PDF.

Procédure de recrutement :

Les candidat.e.s retenu.e.s seront invité.e.s le 24 octobre au siège de l'ACC à rencontrer un jury de sélection.

L'entrée en fonction est prévue début novembre 2024.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de Patricia Santoro, directrice. info@centres-culturels.be - 02/223.09.98